

enville

à Frontignan la Peyrade



4
dossier

Inondations : Mieux comprendre pour mieux se protéger

Photographie : collection Nougaret, Boulevard de la République, mars 1930

2

Combat >
De nouveaux moyens
pour notre sécurité

11

Portrait >
Les Roger :
Une famille à fond !

14

Services >
Commerce de proximité :
Réouverture des halles

Pour préserver la tranquillité publique et la sécurité de tous les habitants, la Ville lance une étude sur la vidéosurveillance, crée un observatoire citoyen et renforce la police municipale.

De nouveaux moyens pour notre sécurité

Suite à la vague d'effractions commises

contre une dizaine de commerces de la commune, dans la nuit du 10 au 11 mars, et persuadé que la lutte contre l'insécurité est un des axes de développement du cœur de ville, le maire, entouré d'élus et des polices nationale et municipale, a rencontré les commerçants et plusieurs actions ont été décidées.

Votée au conseil municipal de mai, la création de l'observatoire citoyen de la tranquillité publique sera effective dès juin avec une première réunion le 2. Composé d'élus.e.s, de représentants.e.s de chacun des 11 conseils de quartiers et de 2 élus.e.s du conseil municipal des jeunes/CMJ, ce nouveau lieu de concertation accueillera également des commerçants qui choisiront avec l'Union des commerçants 1 représentant par secteur (La Peyrade, Frontignan, Plage) en plus de la présidente de l'UCF.

Dans le cadre du déploiement des technologies numériques (wifi public et THD), l'implantation de la vidéo surveillance sur l'espace public est envisagée. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée. Une étude, estimée à 20 000 €, permettra de définir les modalités techniques, financières et réglementaires liées à l'installation de ce dispositif qui pourrait être déployé à partir de 2018. D'ici là, Ville et police nationale travaillent à un plan d'actions conjointes



Après les avoir rencontrés le 15 mars, le maire a convié les commerçants à participer à une nouvelle réunion de travail le 14 juin

« Nous menons avec détermination un combat collectif et de longue haleine avec les polices, les commerçants et les habitants. »

Pierre Boulidoire, Maire de Frontignan la Peyrade
Vice-président de la CABT
1^{er} vice-président du Conseil départemental de l'Hérault



spécifiques sur le cœur de ville avec des patrouilles pédestres sur des horaires adaptés. Et, alors que la Ville n'a cessé d'accroître les effectifs de la police municipale, passant de 10 policiers en 2007 à 21 en 2017, elle prévoit encore le recrutement de 3 policiers supplémentaires d'ici 2020.

Rectificatif

Dans notre précédente édition du magazine *EnVille*, nous avons évoqué (page 5) quelques chiffres relatifs au nombre de policiers municipaux, parlant de 1 policier pour 1103 habitants à Frontignan, 1 pour 1110 habitants à Sète et 1 pour 2850 habitants sur le plan national. Il s'agit en fait de 1 policier pour 1095 habitants à Frontignan (21 policiers/23 000 habitants), 1 pour 1375 habitants à Sète (32 policiers/44 000 habitants) et 1 pour 3143 habitants au niveau national (20996 policiers/66 000 000 habitants).

Frontignan, ville d'eaux

L'histoire de Frontignan la Peyrade et de ses habitants est intimement liée à l'eau. Village de pêcheurs à l'origine, port de commerce sur l'étang d'Ingril dès le Moyen Age, port de l'amirauté jusqu'au XVII^e siècle, la ville s'est construite au « fil de l'eau ». Comme le quartier de La Peyrade, né autour des peïrades successives qui traversaient l'étang pour rejoindre la construction du port de Cette. Au XVIII^e, c'est autour du « canal des étangs », que la ville a continué de se structurer. Ce sont aussi les marchands d'eau lapeyradois, qui disposaient de puits et ravitaillaient les Sétois en eau potable, qui ont contribué au développement de leur quartier. Je pourrais aussi évoquer les salins où ont travaillé des générations d'ouvriers, et égrainer de nombreux événements, jusqu'à la création du port de plaisance en 1982, qui montrent que l'eau marque l'identité de notre ville et l'ouvre sur le reste du monde...

Avec 8 km de plages entre deux eaux, des étangs protégés, un canal historique équipé d'une halte plaisance qui traverse la ville et un autre qui nous relie au port de Sète-Frontignan... la présence de l'eau est tout autant essentielle à la beauté de nos paysages qu'à l'économie de notre cité, avec la pêche et ses « petits métiers », l'industrie agro-alimentaire et le tourisme.



« Le dossier de la gestion des eaux pluviales, nouvelle compétence intercommunale, doit être traité à sa juste mesure et en priorité. »

Car c'est évidemment notre patrimoine naturel préservé, et en particulier l'eau, qui constitue un des attraits majeurs de la commune, classée station de tourisme. Au point que le port de plaisance, 6^e de la région, qui propose déjà 600 places, doit être agrandi avec 100 anneaux supplémentaires pour répondre à la forte demande. Au point aussi que nous portons un projet d'augmentation de la halte plaisance de 32 à 69 places. Mais cette situation géographique privilégiée, source de richesses, est aussi synonyme de contraintes voire de dangers. Des dangers de tous temps connus et de

mémorables inondations. Comme en 1907, où on circulait en barque dans les bas quartiers de la ville sous l'eau pendant une quarantaine de jours, ou encore en 1930 et plus près de nous, en 1982, où 300 personnes du quartier de la plage ont dû être évacuées. Si les risques d'inondation ne sont pas nouveaux, ils ont été renforcés par l'urbanisation éclatée et consommatrice d'espaces des années 80, sûrement aussi par le dérèglement climatique, conduisant ainsi les pouvoirs publics à les prendre en compte et, plus encore après le désastre de la Faute-sur-Mer en 2010, à mettre en place de nouveaux moyens pour de nouvelles protections.

Ainsi, pour assurer la sécurité des personnes, l'Etat a intégré le risque comme contrainte d'aménagement dans des plans de prévention des risques d'inondation qui définissent les zones inondables et y interdisent ou réglementent la constructibilité. Mais au-delà de ces nouveaux règlements qui s'imposent légitimement à tous, des actions de prévention et de réduction des risques d'inondations doivent être mises en œuvre. Et elles ne peuvent s'envisager qu'avec la CABT. Le dossier de la gestion des eaux pluviales, nouvelle compétence intercommunale, doit être traité à sa juste mesure et en priorité. Comme pour le lido et la lutte spécifique contre la submersion marine, la CABT doit

continuer à investir pour résoudre, sur tout le territoire, tous les problèmes d'inondation qui mettent à mal les personnes et les biens du bassin versant, et peuvent, aussi, engager la responsabilité pénale des maires. Pour cela, il faut un plan d'envergure qui doit mobiliser 80 M € sur les 10 ans à venir, là où aujourd'hui seuls 2 M € sont prévus par an. Une nécessité absolue pour les communes qui n'ont pas, seules, les moyens de financer les aménagements nécessaires. Il en va de l'ensemble des populations soumises au risque comme de la qualité de l'eau de la lagune de Thau, condition sine qua non à la poursuite des activités, en particulier conchylicoles, qui y sont menées.

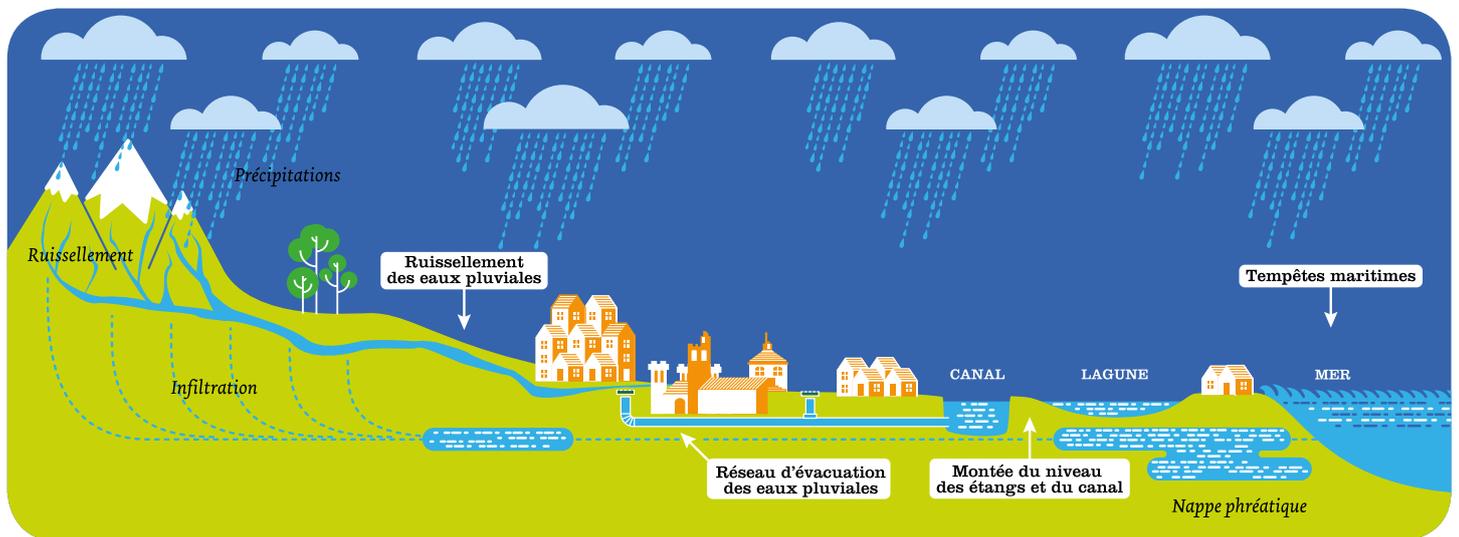
Ces contraintes doivent aussi nous rendre imaginatifs en termes d'aménagement du territoire. Au-delà de la reconstruction de la ville sur elle-même, politique mise en œuvre depuis 1995 bien avant tous les Grenelle, il faut refaire de l'eau un atout dans les endroits où elle a teinté de rouge la carte des dangers. En recreusant, par exemple, la darse du plan du bassin, Frontignan pourrait recréer un port en cœur de ville, écrivant ainsi une nouvelle page de l'histoire de notre ville d'eaux.

Pierre Bouldoire
Maire de Frontignan la Peyrade
Vice-président de la CABT
1^{er} vice-président du Conseil départemental de l'Hérault

dossier

Risques d'inondation : protégeons-nous !

Pour réduire, autant que possible, les risques d'inondation et en limiter les conséquences sur les personnes et les biens, nous devons en prendre pleinement conscience, apprendre à vivre avec et agir.



« Nous sommes sur le chemin de l'eau et devons en tenir compte dans tous nos aménagements et nos comportements. »

Olivier Laurent,
maire-adjoint délégué
à la prévention des
risques, à la lutte contre
les pollutions et aux
économies d'énergies



Avec 7km de lido, des étangs, marais et salins au sud-est, Frontignan la Peyrade, adossée au bassin versant du massif de la Gardiole au nord-ouest, est particulièrement vulnérable. Prises « en sandwich » entre les ruisselements qui, en cas de fortes pluies, saturent le réseau pluvial et l'exutoire vers le canal, surtout quand le niveau de celui-ci est élevé, et l'élévation du niveau de la mer, les terres littorales et les parties basses de la commune sont fortement exposées au double risque d'inondation, par submersion marine et par ruissellement pluvial. Le dérèglement climatique et l'urbanisation sont des facteurs aggravant. L'Etat, la Ville et la CABT ont engagé des actions concrètes. Le Plan de prévention des risques d'inondation/PPRI, éla-

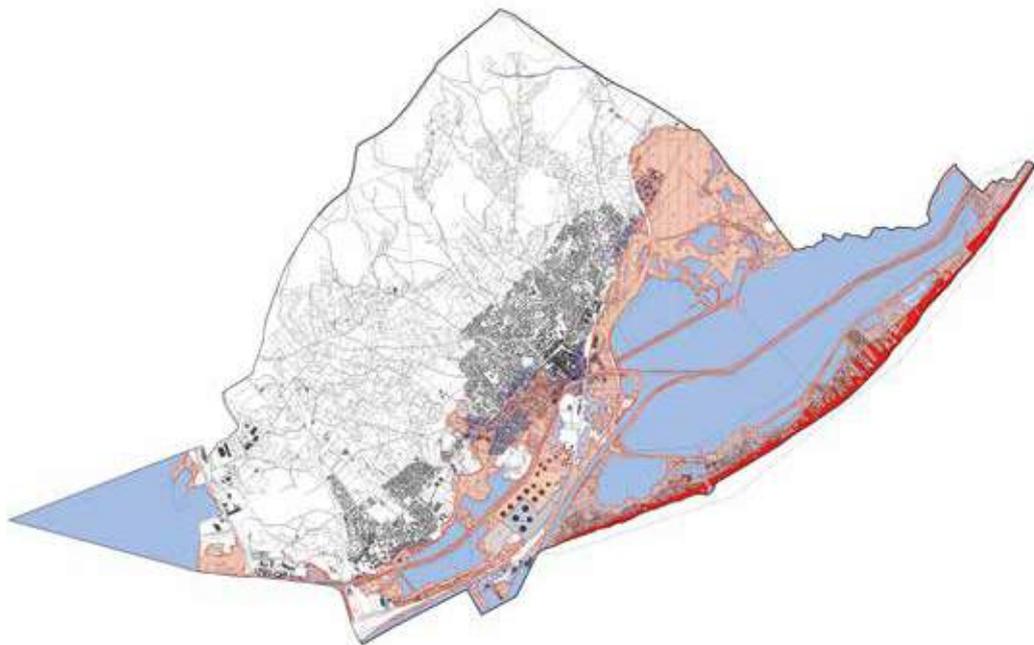
boré par l'Etat, définit les zones à risque et interdit ou réglemente leur urbanisation. Les travaux sur le lido, portés par la CABT, protègent les plages et les zones urbanisées. Le schéma directeur de gestion des eaux pluviales, élaboré par la Ville et transféré à la CABT, indique les actions à mener pour réduire le risque et ses impacts sur les activités humaines et le milieu naturel.

Au-delà des pouvoirs publics, aménageurs, entreprises et particuliers sont aussi concernés et, chacun à son échelle, doit

faire preuve de responsabilité citoyenne. Les mesures de mitigation que les habitants des zones rouges et bleues du PPRI doivent mettre en place participent à cette nouvelle approche, tout comme la prise en compte de l'impact du ruissellement des eaux pluviales dans chaque aménagement.

Plan de prévention des risques d'inondation/PPRI : une prise en compte nécessaire

En 2007, un PPRI a été élaboré par l'Etat sur les 16 communes du bassin versant de l'étang de Thau, dont Frontignan la Peyrade. Transmis à la Ville en 2011 et adopté par l'Etat en 2012, il s'impose au schéma de cohérence territoriale/SCOT à l'échelle intercommunale et au Plan Local d'Urbanisme/PLU, à l'échelle locale.



Le Plan de prévention des risques d'inondation/PPRI est un outil de prévention conçu pour protéger les vies humaines, réduire le coût des dommages des inondations sur les biens et les activités et préserver l'équilibre des milieux naturels.

Il permet de localiser les zones à risques, de réglementer l'aménagement du territoire et les usages du sol en fonction des risques naturels connus et de définir des mesures pour réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités et ainsi renforcer leur sécurité. Le PPRI, qui vise à orienter le développement communal vers des zones à moindres risques, interdit de nouvelles implantations humaines (habitations, établissements publics, activités économiques) dans les zones les plus dangereuses (rouge) et les limite dans les zones inondables moins vulnérables (bleu). Il prévoit également des mesures de réduction de la vulnérabilité, dites de mitigation, sur le bâti existant (cf. *fiche jointe à ce numéro*).

Les zones rouges, plus ou moins foncées, comprennent toutes les zones de danger, les zones de précaution non encore urbanisées et celles du lido ainsi que la zone de déferlement. Le principe est de ne pas y accroître la population, le bâti et les risques en interdisant les travaux et projets nouveaux.

Les zones bleues sont plus faiblement exposées au risque et déjà urbanisées. Le principe est de permettre un développement urbain prenant en compte l'exposition au risque pour ne pas augmenter la vulnérabilité. Le règlement y autorise cependant la réalisation de travaux et de projets nouveaux, sous conditions.



Le DICRIM

Le Document d'information communal sur les risques majeurs/DICRIM est un document d'information de la population sur les risques technologiques et naturels dans la commune. Il indique les consignes de sécurité individuelles à respecter. Ce document, distribué en 2010, sera actualisé cette année.

Le PCS

Le Plan communal de sauvegarde/PCS est un plan d'urgence qui répertorie l'ensemble des risques existants sur la commune et définit l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte, des consignes de sécurité ainsi que la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.



Dispositif de téléalerte

Pour alerter les habitants et les gens travaillant dans la commune en cas de risque majeur, la Ville s'est dotée d'un système d'appel de masse nommé Viappel. Les personnes non encore inscrites sont invitées à remplir le formulaire en ligne (rubrique en un CLIC /Téléalerte) via le site Internet de la Ville, www.frontignan.fr.

www.frontignan.fr

Retrouvez la carte et l'ensemble des documents dans la rubrique *Risques majeurs*.



Lors de la 1^{ère} phase de travaux, une plage de galets et 3 épis ont été créés aux Aresquiers

Protection du lido, protection des habitations

Fil de terre posé entre mer et étangs, le lido de Frontignan est un patrimoine naturel unique en son genre. Les tempêtes exceptionnelles de 1982, 1997, 1999... ont prouvé sa fragilité et les conséquences d'une érosion grandissante : risques de submersion des habitations, destruction de la RD 60 et de la piste cyclable sur le secteur des Aresquiers, disparition de la plage, du cordon dunaire et recul progressif du trait de côte... Pour préserver cet espace remarquable et protéger les zones urbanisées, environ 6 km du port de pêche à la « dent creuse » (Bergerie), il faut ralentir le phénomène d'érosion du littoral.

Une première tranche de travaux, portée par la CABT, a été réalisée en 2014

sur les zones soumises à la plus forte érosion : Aresquiers, dent creuse et port de pêche. 8,4 M€ ont été investis dans la création et la modification d'épis, le rechargement en sable et la création de plage de galets.

La tranche 2, qui devrait débuter en fin d'année, va renforcer la protection contre la submersion marine par des techniques douces et réversibles, sans aménagement en dur : rechargement des plages en sable, création d'un cordon d'arrière plage et allongement de 4 musoirs d'épis (T de l'épi). Le coût prévisionnel de cette 2^e tranche s'élève à 8,7 M€ HT, co-financés par la CABT, l'Europe, l'Etat, la Région et le Conseil départemental de l'Hérault.

Les riverains concertés



Les 10, 13, 24 et 25 avril, 4 réunions de concertation sur la 2^e tranche de travaux du lido, organisées par la CABT à la demande de la Ville, ont rassemblé près de 300 personnes des différents secteurs de la plage, à la maison du tourisme et de la plaisance, en présence de Gérard Arnal, élu délégué au tourisme, à la plaisance et aux activités balnéaires et portuaires et de Francis Veaute, vice-président de la CABT délégué à la gestion et à la valorisation des espaces naturels, brigade territoriale, développement durable, économie circulaire et énergies renouvelables.



Cabanes des Aresquiers

Les maisons situées le long du canal aux Aresquiers, pour certaines depuis près de 150 ans, sont classées en zone rouge du PPRI. Les habitants de ces 32 maisons ne bénéficient plus des conventions d'occupation temporaire, délivrées jusqu'à présent par Voies navigables de France/VNF, sont menacés d'expulsion par l'Etat. Considérant que leur lieu de vie n'est pas plus inondable que tout Frontignan plage, loin s'en faut, les habitants, soutenus par les élus locaux, refusent de partir, insistant sur le fait que, depuis leur construction, les maisons ont été détruites en 1944 par les Allemands (reconstruites par l'Etat en 1952) mais jamais inondées, à part 2 ou 3 maisons lors de la grande tempête de 1982. Depuis, des travaux ont été réalisés et la construction d'une digue les protège des submersions marines.



Gestion des eaux pluviales : tous concernés

Adopté par la Ville puis transféré à la CABT, le schéma directeur de gestion des eaux pluviales définit les actions à mener pour réduire les risques d'inondation et leurs impacts sur les activités humaines et le milieu naturel. Leur coût est estimé à 15 M€ HT, hors coût du foncier.

Suite à une étude initiée fin 2014, la Ville a élaboré un nouveau schéma directeur de gestion des eaux pluviales permettant, à partir d'un diagnostic, de définir une stratégie pour améliorer le fonctionnement hydraulique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Les techniques du tout tuyau ayant largement prouvé leurs limites, des solutions alternatives sont préconisées, notamment la création de bassins de retenue mais aussi des actions individuelles à l'échelle de chaque parcelle.

La stratégie retenue est, d'une part, sur la taille des collecteurs augmentée par des travaux de recalibrage de certaines canalisations et le renforcement du réseau de fossés et, d'autre part, sur la réduction des débits à transiter, par la réalisation de bassins en amont de la zone urbaine.

Autant de mesures qui vont aussi limiter le rejet d'eaux, qui se sont chargées de polluants au cours de leur ruissellement, dans le milieu naturel.



En cas de très fortes pluies, le réseau est saturé et l'eau déborde des avaloirs (octobre 2016)



Zoom sur le secteur des Airoilles

Après les travaux effectués en 2016 pour réduire les ruissellements des eaux provenant de la rue de la Gendarmerie qui s'accumulent rue des Près-Saint-Martin, une seconde opération prévoit le doublement de la canalisation de la rue de la Baralerie pour augmenter la capacité hydraulique du réseau. L'abaissement du rond-point entre la rue des Airoilles et la rue des Près-Saint-Martin est à l'étude.



Plan local d'urbanisme/PLU

Dès 1999, des études ont permis de localiser et caractériser le risque inondation. Les résultats ont été traduits dans le Plan d'occupation des sols de 2001 devenu PLU.

Les couloirs de ruissellement et les règles qui y sont liées seront intégrées dans le PLU en cours de révision. Les terrains pour des emplacements réservés à la création de bassins de rétention et de fossés y seront aussi localisés.

Le dossier de concertation de la révision du PLU est consultable à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement, quai du Caramus.



A savoir

- Les eaux pluviales sont rejetées dans le milieu naturel sans traitement, il est donc indispensable de veiller à ne pas les polluer (pesticides, traitements chimiques, hydrocarbures, métaux lourds, mégots de cigarettes...)
- Il est interdit de rehausser son terrain pour que l'eau s'écoule chez les voisins
- Pour que la terre puisse absorber l'eau de pluie, il ne faut pas imperméabiliser sa parcelle (terrasse...)

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.frontignan.fr

Mars



Rassemblements littéraires

Le 5, le salon du livre ancien et moderne organisé par les Compagnons du livre en présence notamment de l'élu délégué aux festivités, David Jardon, a rassemblé près de 700 personnes, salle de l'Aire.

Les amateurs de littérature ont également pu participer au salon des auteurs régionaux, le 18, organisé par les Auteurs au soleil, qui ont proposé des tables rondes sur le polar et l'histoire de Frontignan.



Frapadingue et déjanté !

Plus de 900 personnes ont assisté aux 3 représentations du **spectacle de cirque burlesque** *Tout est bien ! Catastrophes et bouleversements* de la Cie Pré-O-Coupé / Nikolaus proposé par la Ville dans le cadre de sa saison culturelle, en partenariat avec la Scène nationale Sète bassin de Thau, **du 7 au 9**, sous chapiteau à La Peyrade.



Des mots, des œuvres, des prix

A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie, la Société laïque de lecture, l'Association culturelle et laïque frontignanaise et Vivre la Terre ont remis **leurs prix aux lauréats du concours de poésie et d'écriture, le 10**, en présence de David Jardon, élu délégué aux festivités. Du 24 mars au 2 avril, ce sont le sculpteur Marc Friedrich et l'aquarelliste Jean-Claude Ginestet qui ont exposé salle Jean-Claude Izzo dans le cadre du Prix de la Ville du salon des artistes de Thau.



Egales en droits

Plusieurs initiatives ont émaillé la **Journée internationale des droits des femmes, le 8**, notamment à l'espace Kifo où les jeunes ont échangé sur le respect mutuel et les représentations sexistes autour d'une exposition sur les stéréotypes de genre liés aux métiers, en présence de l'élue déléguée à l'égalité des chances, au droit des femmes et à la laïcité, Pascale Gréogna.



Brioches solidaires

Pour contribuer au financement de ses actions, l'Association des paralysés de France (APF) a organisé sa **campagne annuelle de vente de brioches** sur le marché. Une opération qui a débuté **le 11**, en présence notamment de Yannie Coquery, élue déléguée aux handicaps, Michel Arrouy, adjoint délégué à l'accès au logement, à la santé publique et à la justice sociale, Victoria Bonnet-Solé adjointe déléguée à la lutte contre les exclusions sociales.



Nation gardianne

Le 19, alors que la Ville accueillait la **114^e acampado de la Nacioun gardiano**, grand rassemblement autour des traditions taurines et camarguaises qui perdurent ici grâce aux passionnés du club taurin Lou senglié, une plaque commémorative en hommage à Pierre Azémar, majoral du Felibrige, a été dévoilée à la Maison de retraite Anatole-France où il a vécu ses dernières années, en présence d'élus dont Jean-Louis Patry et Ange Grignon.

Commémoration

Le **55^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie** décrété le 19 mars 1962 a rassemblé de nombreux élus dont Jean-Louis Patry, délégué au devoir de mémoire et aux cérémonies patriotiques, ceux du conseil municipal des jeunes/CMJ, la section locale de la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie/FNACA, la police municipale et la population, **le 19**, à la stèle de la rue de la Raffinerie.



Salon des métiers

Professionnels, écoles et acteurs de l'orientation scolaire et de l'emploi des jeunes ont accueilli plus de 400 collégiens à l'occasion de **la 3^e édition du salon des métiers et des formations** organisée par la Ville en partenariat avec les collèges Les Deux-Pins et Simone-de-Beauvoir, le lycée

professionnel Maurice-Clavel et le Centre d'information et d'orientation de Sète, **le 20**, salle de l'Aire, en présence de l'adjoint délégué à la jeunesse, Youcef El Amri.

Région de territoires

Accueillie par le maire Pierre Bouldoire et ouverte par Carole Delga, présidente de la Région, **l'Assemblée des territoires d'Occitanie/Pyrénées-**

Méditerranée, espace unique de démocratie locale en France formé de 158 élus des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, Pays et intercommunalités, a tenu sa 2^e session, **le 31**, salle de l'Aire.



Avril



2 000 sportifs pour le 1^{er} avril

Alors que la Fac Gymnastique sportive accueillait 1000 athlètes pour **la demi-finale du championnat de France de gymnastique, le 1^{er}**, les licenciés de la Boule nationale La Peyrade ont investi la place Gabriel-Péri pour le challenge Maurice-Lacombe, les joueurs de basket du FLPB ont rencontré ceux de Fos-Provence, plus de 150 personnes ont couru dans la Gardiole au profit des Amis de Joël forever en préambule au 6^e trail des lucioles organisé par le Tri-run Frontignan auquel plus de 200 personnes ont participé.



Grands films pour grands débats

+deFIRN>>cinéma avec *Chez nous* de Lucas Belvaux et *L'Homme aux mille visages* d'Alberto Rodriguez, rencontre avec SOS Méditerranée et le documentaire *Les Migrants ne savent pas nager* ou encore ciné-débats autour de *La Sociale...* de très nombreux spectateurs et débatteurs se sont retrouvés au CinéMistral, notamment **le 4** avec **un débat sur l'accès aux soins** auquel ont participé mutualistes et syndicalistes dont Guy Barbotteau, secrétaire général de la mutualité française de l'Hérault, Jean-Jacques Carrère, écrivain et ancien militant MGEN et Jean-Luc Pouget de la CGT.

Avril



1^{er} anniversaire de l'espace Kifo

Le 8, à l'occasion du Festikifo, au beau milieu des vacances scolaires, les jeunes ont préparé le gâteau d'anniversaire et soufflé la 1^{ère} bougie de l'espace qui leur est totalement dédié, en présence de Youcef El Amri, adjoint délégué à la jeunesse, Renée Durantont-Portelli, élue déléguée à la solidarité intergénérationnelle, Sarah Masson, déléguée aux relations et au dialogue avec les nouveaux publics et Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages.



Amateurs d'art

Organisé par l'Association culturelle et laïque frontignanaise, le 14, salle Voltaire, le vernissage du 27^e salon des artistes de Thau a accueilli les invités d'honneur, le sculpteur Jo Château et la peintre Virginie Fongaro, une soixantaine d'artistes et plus de 200 visiteurs, en présence de Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages et David Jardon, élu délégué aux festivités et aux joutes. Les prix de la Ville ont été attribués à Céline Planchon et Miranda.

Des traditions à partager

Les 16 et 17, le week-end a été festif et traditionnel avec la 12^e fête de la Miquette, organisée par le Club taurin Lou Senglié et les boulangers de la commune, et les chasses aux œufs proposées aux enfants de La Peyrade et de Frontignan par le Comité des fêtes et la Ville, en présence de nombreux élus.



Sur fond de guerre d'Espagne

A l'occasion du Suds cabaret Espagne proposé dans le cadre de la saison culturelle de la Ville, le 21, l'exposition portée par l'association No pasaran sur l'école laïque obligatoire de la 2^e République espagnole et un spectacle musical et théâtral intitulé *La pasionaria*, ont réuni un nombreux public au centre culturel François-Villon et au CinéMistral, avec Sabine Schürmann, adjointe déléguée à la culture et aux jumelages et Simone Tant, élue déléguée à la lecture publique et aux festivals internationaux.

Elodie et Hugo Roger, 44 ans à eux deux. Ils participent au 2^e Raid familles de la Ville et à l'aquathlon du Fitdays MGEN qui fait, cette année, escale à Frontignan la Peyrade.

Equipe de choc



Dans la famille Roger, le père est éducateur sportif, la mère, Elodie, joueuse de rugby de haut niveau pendant 15 ans, est aujourd'hui professeure d'éducation physique et sportive, le fils, Hugo, 7 ans, a déjà pratiqué la gymnastique, le handball, la natation, le rugby, le basket... « J'aime faire du sport, explique-t-il, ça me fait du bien. J'aime l'esprit d'équipe ». Et ça tombe bien, car c'est avec sa mère qu'il va faire équipe, lors des deux grands rendez-vous du sport santé, le Raid familles organisé par la Ville en clôture du 2^e Grand défi Vivez Bougez, qui a mobilisé les éducateurs sportifs et les enseignants des écoles primaires de la commune et le relais aquathlon des familles du Fitdays MGEN.

Alors que l'institutrice d'Hugo a inscrit sa classe au 2^e Grand défi Vivez Bougez, Elodie Roger a souhaité contribuer en proposant un atelier de motricité tous les mercredis matin pendant la durée du défi « afin de faire gagner des cubes énergie aux enfants qui n'ont pas la chance de pratiquer une

activité sportive dans un club ou avec leur famille ». Et puis, Elodie, qui « aime plus que tout faire des choses avec mes enfants » a tout naturellement décidé de poursuivre l'aventure avec son fils lors de la grande journée du 4 juin pleinement dédiée à la pratique sportive. « Le matin, nous participerons aux différents ateliers du Raid familles » explique la maman et « l'après-midi, nous ferons encore équipe » raconte le fils, qui nagera tandis que sa mère courra dans le cadre du relais aquathlon des familles proposé à l'occasion de l'escale des Fitdays MGEN du côté de l'étang des Mouettes.

Si le sport est inscrit dans l'ADN de cette famille, pour Elodie, en plus du bien-être que cela procure, « ce sont les valeurs de respect et de convivialité qui priment. Je déteste faire du sport seule, c'est avant tout un moyen d'échanger, de partager, d'être avec les autres ». Quant à Hugo, lorsqu'on lui demande s'il sait déjà ce qu'il veut faire comme métier, il répond sans hésiter : « Je veux être champion professionnel de basket ! »

Les élus de la Majorité

Sport santé, le choix du sport pour tous

Convaincue des bienfaits de l'activité sportive sur la santé et l'épanouissement personnel mais aussi pour favoriser les comportements citoyens et responsables, l'intégration sociale et le plaisir de s'ouvrir aux autres, la Ville travaille à permettre la pratique de tous les sports à toutes et tous. Depuis déjà 20 ans, elle n'a cessé de développer les actions et les structures pour que chacun puisse accéder à une activité sportive, quels que soient son âge, sa condition physique ou son origine sociale.

Avec plus d'une soixantaine de clubs et presque autant de disciplines proposées à plus de 8 000 licenciés, 4 500 élèves et près de 20 000 vacanciers, avec les contrats d'objectifs que la Ville signe avec les clubs sportifs et qui fixent des objectifs clairs notamment en matière d'actions à l'école et en faveur des publics en difficulté, avec plus de 325 000 € de subventions annuelles aux associations sportives, avec également les éducateurs sportifs territoriaux, pleinement engagés dans leur mission, notamment dans le cadre des Temps d'activités périscolaires/TAP et pendant les vacances, mais aussi en partenariat avec le CCAS, auprès des Seniors ou encore des personnes en situation de handicap, la Ville a clairement fait le choix de promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie. Sans opposer ni négliger le sport de compétition et les champions de haut niveau, c'est bien la pratique accessible à tous que nous défendons. Dernièrement, la piste de BMX a été rénovée et mise aux normes de la Fédération française de cyclisme (130 000 € co-financés par la CABT, la Ville, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault), pour continuer

d'accueillir des compétitions comme le Trophée d'automne en septembre prochain et permettre aussi de grossir les rangs de la centaine de licenciés dont les plus jeunes n'ont pas encore 5 ans. Ainsi, s'il est possible ici de pédaler sur les sentiers de la Gardiole, oser l'escalade, participer à un tournoi de sand-ball sur la plage, monter sur la tinteine des barques de joutes, goûter aux sensations de la voile, s'essayer au skate... c'est parce que Frontignan la Peyrade dispose de sites naturels exceptionnels préservés et parce que c'est une volonté forte de la Ville, dont le travail en matière de promotion des activités physiques pour tous les publics a été reconnu par l'Etat, en 2015, et récompensé par le label Ville « Vivez Bougez », décerné par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale/DRJSCS.

Loin de nous reposer sur ce label, nous avons amplifié notre action en matière de sport santé. Ainsi, pour la 2^e année, la Ville organise le *Grand défi Vivez Bougez/GDVB* qui vise, avec les enseignants des écoles primaires de la commune, à promouvoir l'activité physique quotidienne des enfants et de leurs parents. Ce défi, sportif, familial et convivial, sera clôturé par la 2^e édition du Raid famille, organisé au centre nautique municipal, le 4 juin. Date à laquelle, le Fitdays Mgen a choisi Frontignan la Peyrade pour porter ses valeurs de sport-santé, de citoyenneté, de solidarité et de respect de la nature, à l'occasion de 2 étapes qui réuniront enfants, parents et champions internationaux autour de l'étang et de la plage des Mouettes. Autre belle surprise pour tous les amateurs de cyclisme, la 72^e Vuelta, la célèbre course cycliste espagnole, passera à Frontignan plage, le 20 août prochain, lors de son étape Nîmes-Gruissan. Autant d'occasions de nous retrouver dans une sportive fraternité.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Vous avez dit « populisme » ?

Il fût un temps où la référence au peuple était valorisée, et l'adjectif « populaire » était très utilisé, pour désigner ce qui faisait référence au peuple: Front Populaire, chanteur populaire, etc.

Or, l'accusation de « populisme » utilisé à outrance aujourd'hui, avec condescendance, par les politologues, sociologues, journalistes et politiciens, est devenue leur invective préférée, pour diaboliser le Front National et ses électeurs sont considérés comme des fascistes, des racistes, voire des ploucs sans cervelle à rééduquer !

Pourtant, le FN progresse de jour en jour, parce que des électeurs, de plus en plus nombreux, adhèrent à nos idées, à notre analyse et à nos propositions, pour lutter contre les problèmes actuels : chômage, insécurité, perte de souveraineté au profit d'une Europe de technocrates, immigration intensive, celle-ci prêtant main forte aux attentats islamistes.

Ce n'est pas faire du « populisme » que de penser qu'il ne faut pas compter sur nos gouvernements qui ont créés depuis des décennies des problèmes, sans les résoudre. Le changement s'appelle tout simplement de l'alternance politique, c'est la démocratie !

Ce n'est pas faire du « populisme » que de proposer la consultation du peuple à l'occasion de référendums sur les questions essentielles, qui engagent l'avenir des français et celui de nos enfants. Cela se pratique régulièrement, dans un pays démocratique comme la Suisse.

Ce n'est pas être « xénophobe » que de considérer que la poursuite d'une immigration incontrôlée et de masse, rendra insoluble les problèmes du logement social, du chômage, de la sécurité, du

déficit de la sécurité sociale et des déficits publics. La condition première de la générosité de toute politique d'immigration est, il est vrai, de pouvoir accueillir dignement, mais sans pour autant que cela puisse impacter négativement la vie des citoyens français, « Charité bien ordonnée commence par soi-même ! » dit le proverbe.

Ce n'est pas être « raciste » que de vouloir traiter différemment, en termes de droits, les ressortissants étrangers ou les bi-nationaux délinquants ou criminels, en termes de sanctions. La majorité des autres pays font cela, sans que cela offusque la gauche bien pensante.

Ce n'est pas enfin être « fasciste » que de réclamer plus de fermeté à la justice ou de défendre simplement la cause des policiers et des pompiers, lorsqu'ils sont attaqués. L'ancien premier ministre, Lionel Jospin, indiquait en 2007, que « l'antifascisme n'était que du théâtre ».

Par contre, le danger que constitue le terrorisme islamique est lui bien réel et a encore frappé. Le djihadiste Karim Cheurfi, de nationalité « française », a frappé aux Champs-Élysées le 20 avril 2017. Nos pensées émues vont donc au policier Xavier Jugelé, 37 ans, mort en service pour nous défendre. Considérer que chaque nation a droit au respect de ses valeurs chèrement conquises : démocratie, libertés publiques, laïcité, justice indépendante, égalité juridique homme-femme. Cela ne relève pas du fascisme, mais simplement du bon sens.

Le groupe «Frontignan la Peyrade Bleu Marine»

Paula Leitao, qui bénéficie d'un droit d'expression individuel, n'a pas fait parvenir de contribution.

c'est fait

Nous l'avons dit, nous le faisons

Partager, Rassurer, Grandir, Habiter, Réussir

Nous vous informons point par point sur les avancées des engagements pris par les élus pour le mandat 2014-2020.

Impasse des Plaisanciers

Inscrite au Plan action voirie/PAV 2017, l'impasse des Plaisanciers, qui relie l'avenue d'Ingril à la plage dans le secteur de la Bergerie, a été totalement refaite.

Après des travaux sur le réseau d'adduction de l'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone) et la restructuration complète de l'éclairage public, fin 2016 et début 2017, avec la pose de 11 mâts équipés de lanternes LED qui offrent une excellente qualité d'éclairage, une faible consommation électrique et une durée de vie bien supérieure aux lampes à incandescence classique, c'est la voirie de cet axe commerçant et touristique où de nombreux restaurants sont installés qui a été entièrement refaite.

Près de 150 mètres marqués au sol sont réservés au stationnement d'un côté de la voie, soit environ 28 places dont une pour les personnes à mobilité réduite à côté des sanitaires au bout de l'impasse, un cheminement piéton est matérialisé et sécurisé par 110 potelets en bois de l'autre, un rack en bois peut accueillir 4 vélos, le revêtement est entièrement refait et le petit rond-point de retournement est végétalisé avec des essences méditerranéennes. Tout est prêt pour la saison estivale.

Coût total: 349 000 € (Ville 60%, SAEP 23 %, ERDF 6 %, Hérault Energies 5 %)



Salle de sports Henri-Ferrari

En concertation avec les clubs sportifs, la Ville va restructurer, agrandir et mettre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la salle de sports Henri-Ferrari, construite dans les années 1980.

Une 1^{ère} phase, estimée à 950.000 € HT, portera sur le réaménagement d'espaces existants et sur une extension de 445 m² qui sera affectée à la musculation, sports de force, arts martiaux et gymnastique, au clubhouse et sanitaires/vestiaires supplémentaires. Une 2^e phase (940.000 € HT) prévoit une extension de 600 m² et une 3^e phase (1,1M € HT) une autre extension de 700 m².

La Ville vient d'adopter le programme et lance une procédure de concours.

La Ville réalise >

La Ville avance >

La Ville s'engage >

Maison des services

Afin de renforcer l'accès aux droits de tous, la Ville va créer, en septembre 2017, une maison des services au public/MSAP pour accueillir, informer, orienter, accompagner les usagers dans leurs démarches, plus particulièrement numériques avec, dans un premier temps, Pôle Emploi et la CAF. Une demande de subvention a été déposée.

services

Tout nouvel écrin pour les étals des commerçants, les halles municipales totalement rénovées rouvrent leurs portes.

Les Halles, vitrine du cœur de ville



Edifiées en 1895, les halles, de type Baltard, font partie des joyaux du patrimoine historique de la commune. Après avoir échappé à la destruction en 1976, elles ont été en partie restaurées en 1981. Aujourd'hui, bien plus qu'une restauration, c'est une rénovation totale qui a été réalisée afin de mettre en valeur cette architecture remarquable et de dynamiser les activités commerciales qu'elles abritent depuis plus d'un siècle en cœur de ville. Elaborés avec les commerçants et retardés pour des raisons techniques, les travaux, qui subliment l'édifice par le remplacement

des parties pleines par des surfaces vitrées, touchent à leur fin. Les commerçants, installés sous une structure temporaire place Jean-Jaurès depuis février 2016, rejoints par 2 nouveaux commerces de spécialités, vont regagner les toutes nouvelles halles, vitrine lumineuse pour leurs étals, fin mai, pour une ouverture début juin, tous les jours sauf le lundi, de 6h à 15h. Présentés aux riverains et commerçants le 2 mai à l'Hôtel de Ville, des travaux d'aménagement des abords se dérouleront en 2 temps. Une 1^{ère} phase, démarrée le 9 mai pour une livraison prévue début juillet, concerne

le pourtour immédiat des halles, qui sera surélevé, protégé et accueillera des terrasses. La 2^e phase, après la saison estivale, consistera au remplacement de l'enrobé par du béton désactivé sur les voies de circulation et la place du Château. Pour un coût total de 2,7M €, financé à 61% par la Ville, 22% par la CABT et 17% par le Département de l'Hérault, l'ensemble de ces travaux dessine un nouvel espace urbain, agréable, sécurisé et partagé en faveur du commerce local, de l'attractivité du cœur de ville et du bien-être des riverains.

Label 3 sourires



Le 20 mars, la Ville a reçu le « 3^e sourire » décerné par le comité national du label commerces de proximité dans la ville pour son travail en partenariat avec ses commerçants et artisans afin de maintenir et développer le commerce de proximité.

Avantages Kifo

Projet du conseil municipal des jeunes/CMJ, les titulaires de la carte Kifo disposeront désormais d'avantages dans une cinquantaine de commerces de la commune partenaires.

Annuaire des commerçants et artisans

Pour tout savoir des commerces, artisans et entreprises de la commune, la Ville édite un annuaire, distribué à partir du 31 mai à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable/SEDD.

Des services pour le public, en bref



E-santé séniors

Pour renforcer son action auprès des personnes âgées, notamment pour prolonger l'autonomie à domicile, la Ville s'ouvre à la e-santé et missionne La Valériane, une société montpelliéraine spécialiste des outils de santé numériques, en vue de la mise en place d'un observatoire de la dépendance à l'échelle communale. Les plus de 75 ans ont été invités à participer à une réunion publique de présentation du projet puis à des ateliers, collectifs ou individuels, pour apprivoiser une application numérique, véritable outil de diagnostic préventif et de prise en charge dans la perte d'autonomie, qui permet de définir un plan de soins et d'accompagnement sur mesure. Mais aussi d'assurer une meilleure coordination entre les familles, les intervenants à domicile et les professionnels de santé de l'association coordination santé Frontignan, pour une prise en compte globale des personnes, et surtout un maintien à domicile, dans un environnement familial et familial, le plus longtemps possible, en toute sérénité.

Maison des loisirs créatifs

Acquis par la Ville pour y regrouper sur un même site

différentes associations de loisirs créatifs, notamment Ciseaux d'or et dés d'argent, Atelier Jade, Les 4 saisons, Vivre la terre, Le temps jadis, Un point c'est tout, Créapatch, Pied de poule..., les anciens locaux de l'école Sainte-Thérèse, 340 m² composés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage donnant sur une cour intérieure, situés rue Paul-Doumer, vont être entièrement réhabilités. Les travaux commenceront début 2018 pour une durée de 6 mois avec la réorganisation des espaces, la réalisation d'un ascenseur, le remplacement des menuiseries, la reprise de l'électricité, du chauffage... et la création d'un bâtiment neuf de 30m². Pour l'heure, le cabinet d'architectes vient d'être choisi : il s'agit d'Artelabo, une agence d'architecture basée à Gignac.

Élections

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. **Les 19 bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 h à 18 h (sous réserve).**

Frontignan ville : n° 1,2,3 et 4 salle de l'Aire / n° 5 et 6 groupe scolaire les Crozes / n° 7 et 13 maison des seniors Vincent-Giner / n° 8,11 et 12 groupe scolaire les Terres-Blanches / n° 9 centre culturel

carnet

FÉVRIER Naissances

Théo de Sébastien Barbier et Salima Boularas. **Axel** de Maxime Fortino et Krystel Marouzet. **Sandro** de Mélanie Rodier. **Nawfel** de Hicham El Airaqi et Najia Bouzahir. **Malone** de Jordan Yuste et Anaïs Garcia. **Sacha** de Nicolas Rozand et Sandrine Rourre. **Etéa** de Alexandre Marquand et Gwenaëlle Esteban. **Safwan** de Abdelaziz Khalfaoui et Malika Ait Ali. **Cilvio** de Florent Chemin et Adeline Lisbona. **Mahlon** de Florian Bessis et Maryline Sauret. **Fatima-Zohra** de Mohammed Khaldi et Aïcha Haouhamdi. **Thaïs** de Jacques-Daniel Vasseur et Aurélie Bluffard.

Mariages

Fouad Hamdaoui et **Salwa Slimane**.

Décès

Juliette Bresson veuve Roux. **Lilas Moreau**. **Yvonne Miralles** veuve Ambrosino. **Luc Fabre**. **Georgette Lepetit** veuve Leleux. **André Serrano**. **Noël Plancq**. **Dominique Benoît** époux Leclercqz. **Marcel Risch**. **Jean Alibert**. **Gabriel Chollet**. **Nicole Guillot** veuve Sospedra. **Georgette Vernhet** veuve Blanc. **Jocelyne Dumond** épouse Bastier. **Georgette Pallarès** veuve Ricci. **Raymond Pondeville**.

MARS Naissances

Lise de Julien Malhomme et Laëtitia Prudon. **Zack** de Anthony Doiret et Chloé Paloux. **Juliette** de Antonio Marques et Adeline Cartaux. **Paolo** de Alexandre Robert et Emilie Andolfi. **Ilann** de Yoann Abderrahmane et Mélanie Picheca. **Doryan** de Rémi Campestre et Elodie Subirats. **Valentine** de Fabien Guerra et Laure Massot. **Charlotte** de Pierre Ayrat et Juliette Bingisser. **Séléna** de Raymond Brunie et Aurélie Massa. **Naël** de Samuel Coquelaere et Emilie Dumont. **Kelya** de Hakim Ezzaki et Mélanie Levy. **Alia** de Sylvain Morel et Mounia Saheli. **Charlie** de Franck Saint-Léger et Audrey Maillard. **Alia** de Farès Djenidi et Soraya Boualam. **Gabin** de David maraval et Christèle Miny.

Mariages

Janine Belenguer et **Jean Graby**.

Décès

Gilbert Michel. **Chérif Braci**. **Louis Brigliozzi**. **Sylvia Paolillo** épouse Meinier. **Antoine Munoz**. **Lucien Laroche**. **Georges Breil**. **Pascale Carlac** épouse Valez. **Georgette Scotto** épouse Nadal. **Bernard Dones**. **Marie Bertuchi** veuve Petrachinovitch. **Suzanne Francès** veuve Maynaud. **Lucienne Banuls** veuve Alarcon. **Yvette Nougier** veuve Lanchamp. **Michel Arlot**. **Marceau Beysson**.

François-Villon / n° 10 collègue les Deux-Pins.

Frontignan plage : n° 14 maison du tourisme et de la plaisance.

La Peyrade : n° 15 foyer du Garrigou / n° 16 et 17 collègue Simone-de-Beauvoir / n° 18 et 19 salle François-Bouvier-Donnat.

Pour pouvoir voter, il faut avoir la nationalité française, être majeur, jouir de ses

droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales. La carte électorale n'est pas obligatoire dès lors qu'un justificatif d'identité est présenté.

www.frontignan.fr

Pour trouver et rejoindre facilement votre bureau de vote, consultez la carte interactive.

quartiers

envie



Le port de plaisance célèbre son 35^e anniversaire avec de nombreuses animations proposées tout au long de la saison estivale.

Jeune et performant !

Débutée en 1979 et terminée en 1982, pour un total de 15,8 millions de Francs (2,4M€), la création du port de plaisance a largement contribué au développement du quartier de la plage et à l'attrait touristique de la commune, classée Station de tourisme depuis 2015. D'abord géré par la commune puis par le SYMOCA (réunissant Conseil Général de l'Hérault, chambre de commerce de Montpellier, communes de Mauguio et de La Grande-Motte), devenu SYMOCAF avec l'adhésion de Frontignan en 1982, le port, alors lourdement endetté, revient en gestion municipale en 1996. Avec un règlement et une grille tarifaire mieux adaptés, puis la création d'un comité des usagers permanents du port/CUPP et du conseil portuaire, le port de plaisance, placé sous Pavillon bleu depuis 20 ans, affiche



Le port de plaisance propose 600 places dont 60 pour l'escale et peut accueillir des bateaux jusqu'à 18 mètres.

un taux de remplissage de 100%, ainsi qu'un budget sain et équilibré.

Pour célébrer le 35^e anniversaire de cet équipement essentiel, diverses festivités et animations vont ponctuer

toute la saison estivale, avec notamment la Fête du nautisme, le 11 juin, et l'incontournable Fête du port, le 14 août, avec, entre autres, son tournoi de joutes, son feu d'artifice et ses grandes

« Alors qu'il s'apprête à bénéficier d'une importante opération d'extension et de modernisation, estimée à 5,4 M€, avec notamment 100 anneaux supplémentaires, le port de plaisance est réputé pour la qualité de ses équipements, de ses services, de son accueil, de l'environnement qu'il propose mais aussi des commerces et des restaurants de proximité. »

Gérard Arnal,
élu délégué au tourisme, à la plaisance et aux activités balnéaires et portuaires

tablees conviviales. Egalement au programme, le 4^e Forum autrement de la Semaine européenne du développement durable/SEDD qui se déroulera au port à l'ombre des voiles de bateaux recyclés, une exposition photo sur l'extraordinaire faune et flore du port, la Fête de la mer, les apéros ponton...

Le 11 juin, fête du Nautisme

Pour la 2^e édition de la fête du Nautisme, la Ville, en partenariat avec une vingtaine d'associations et professionnels du nautisme, propose un large programme d'animations pour faire découvrir les plaisirs maritimes. Initiations aux sports nautiques avec le centre nautique municipal, pêche sportive, promenade en mer sur les vieux gréements, puces nautiques, vente de bateaux et d'articles de pêche ou encore accastillage, ateliers de réparation, jeux pour les enfants, dégustations des produits du terroir et de la mer...

www.frontignan.fr

Programmes détaillés des événements 35 ans du Port de plaisance et de la Semaine européenne du développement durable/SEDD : rubrique Agenda.

Tous quartiers

Vie de quartiers. L'actualité près de chez vous.

Côte commerces

Le National, route de Balaruc et Vival, bd. de la République, changent de propriétaire comme le restaurant Le Carénage, zone technique du port, qui devient **MG** et la cave Balta, bd. de la République, qui devient **La maison des terroirs**. Le studio de création et impression numérique **Ho Print**, av. des vigneron, le restaurant **le Tropikanou**, av. Vauban, **Time conduite**, auto moto bateau école, av. de la Libération et le restaurant **l'Arbre du voyageur**, av. des Vacances, ouvrent leurs portes.

Cœur de ville

Parking Caramus



Le parking du Caramus, entièrement aménagé en 2014, avec la création de 53 places de stationnement, dont 2 pour les personnes à mobilité réduite, la création d'espaces verts et la refonte de l'éclairage public, va s'étendre, avec, à terme, plus de 40 places supplémentaires, de nouveaux aménagements paysagers et un éclairage renforcé. Pour l'heure, ce sont 16 places supplémentaires qui sont créées.
Coût : 85 000 €

Espace détente

Egalement au Caramus mais du côté du lycée Maurice-Clavel, l'espace détente, porté par 4 jeunes frontignanaises élues du lycée dans le cadre de leur projet professionnel, et dont la 1^{ère} phase d'aménagement (espace pique-nique avec tables, bancs et poubelles, et un appareil de fitness combinant 3 agrès) s'est déroulée au printemps 2015 pour un budget de 18 000 €, prend ses aises



avec la pose de parasols, barre de traction et supports à vélos.
Coût : 8 000 €

Rond-point du Général-de-Gaulle



Dans le cadre du Plan action voirie 2017, le rond-point situé au carrefour des avenues Frédéric-Mistral et Général-de-Gaulle est entièrement réaménagé. L'enrobé de l'avenue du Général-de-Gaulle est lui aussi repris. Les feux tricolores sont quant à eux remplacés et déplacés. A cette occasion, l'arrêt de bus du commissariat a été mis en conformité notamment avec les normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap.
Coût : 188 000 € (Ville 140 000 €, CABT 48 000 €)

Quai Voltaire prolongé

Afin de répondre à la demande du conseil de quartier et à une pétition de riverains, des travaux de sécurisation du quai Voltaire prolongé ont été réalisés. Ainsi, une cinquantaine de potelets a été installée, de la halte plaisance jusqu'au croisement avec la rue du

Négoce, afin de sécuriser le cheminement piéton situé en bordure du canal. Les marquages au sol, notamment celui de la ligne continue délimitant l'espace piéton, ont également été repris, ainsi que ceux du carrefour quai Voltaire/rue Joseph-Perrier. Le passage piéton situé en face du chai Botta a été déplacé pour plus de sécurité et des bornes plastiques sont posées aux débouchés de la rue du Négoce et de la rue Joseph-Perrier.
Coût : 9 300 € financés par le Conseil de quartier des Près-Saint-Martin

La Peyrade

En fête !

Du vendredi 16 au dimanche 18 juin, le quartier de La Peyrade est en fête, ouvrant ainsi la saison des festivités estivales avec le 1^{er} feu d'artifice de l'été, tiré le vendredi soir. Organisé par la Ville, en partenariat avec le Comité des fêtes et de nombreuses associations lapeyradoises, ce week-end est un rendez-vous incontournable avec ses traditionnels

manèges pour les enfants et les nombreuses animations au programme pour un grand rendez-vous de la convivialité et de la joie !

Frontignan plage

Plages propres

Parallèlement au dragage de la passe d'entrée du port de plaisance, le nettoyage des plages, indispensable au bon déroulement de la saison et à la protection du littoral, est assuré du 20 mars jusqu'au 16 septembre. La première phase, effectuée à la pelle mécanique de fin mars à fin avril, consiste au nettoyage des surplus de l'hiver (déchets végétaux, plastiques, gros galets, rejets de la mer), puis, de fin avril-début mai au 31 août, la cribleuse entre en action. Au nettoyage mécanique, vient s'ajouter celui effectué quotidiennement et manuellement, par 10 agents, du 19 juin au 16 septembre. Il concerne l'ensemble des plages, les parkings, les voies d'accès à la plage et les bords des étangs.
Coût : 200 000 €



Un quartier en devenir

1000 habitants
1 école
1 médiathèque
1 centre des finances
publiques
1 cimetière
1 salle de sport
6 courts de tennis, 1 court
de padel
1 boulodrome couvert
1 espace jeunesse
1 centre équestre
20 commerces



Temps d'histoires !

Si le secteur des Crozes a accueilli les jardiniers italiens venus, pour la plupart de Gaeta, cultiver les terres agricoles de Frontignan, au début du XX^e siècle, le secteur des Pielles a été celui du soufre de 1888 à 1989. Après la fermeture de l'ancienne raffinerie, la Ville mûrit, dès 1996, le projet de création d'un écoquartier qui pourra accueillir 1500 personnes dans 500 logements de grande qualité mais aussi des commerces, des bureaux ainsi que des services publics, des espaces de rencontre et des liaisons douces, et ainsi effacer la cicatrice laissée par cette friche industrielle en reconstruisant la ville sur elle-même. La première pierre a été posée en 2013, les premiers logements, 37 logements sociaux, ont été inaugurés en novembre 2014 et la médiathèque Montaigne a ouvert ses portes en mars 2015.

« Tout d'abord nous nous réjouissons, après le rassemblement des 3 conseils de quartiers, Crozes/Pielles, Carrières / Les Deux Pins et Barnier, de la réalisation des travaux de sécurisation de l'école des Crozes et la rénovation de la rue de la Pinède. Le quartier des Pielles, avec déjà la médiathèque, des logements sociaux et une enseigne discount, est un grand chantier. Nous espérons y voir une crèche ou une maison d'assistantes maternelles facile d'accès. Le parking de l'ancienne caserne des pompiers va voir le jour ainsi que la rénovation de la rue du Soufre. Le budget 2017 du conseil de quartier sera attribué à la rénovation de la croix située rue de la Résistance. »



Christophe Leplumey,
président du Conseil de quartier
(ch.leplumey@laposte.net)



« Le conseil de quartier Crozes / Pielles se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an. Grâce à son travail, de nombreux travaux ont été effectués, notamment la pose d'une barrière impasse Bourdelle, l'installation de canisettes, la sécurisation des abords de l'école des Crozes, la mise en accessibilité de 2 arrêts de bus, la mise en valeur de la stèle De Lattre de Tassigny, ... »

Mireille Bertrand,
élu référente du quartier, maire-adjointe déléguée aux finances



L'été dernier, le 1^{er} juillet, le conseil de quartier Crozes/Pielles avait convié les conseils des quartiers Barnier et Carrières/Les Deux Pins à se joindre à leur fête estivale pour de grandes tablées conviviales.



Ouvert en mars 2016 pour les jeunes de 10 à 25 ans, après 47 000 € de travaux, dont la création et l'équipement d'une cuisine, et 14 000 € d'aménagements pensés par les élus du CMJ, l'espace Kifo, ancien foyer des Carrières, vient de fêter son 1^{er} anniversaire. Lieu de rencontres et d'activités, il est ouvert du lundi au vendredi, en accès libre de 16h à 19h pour les 14-17 ans.

Retours sur quelques conseils de quartiers.

Les conseils de quartiers en fête !



Avec les beaux jours reviennent également les fêtes des conseils de quartiers qui participent à l'animation de la commune et à renforcer les liens entre voisins. A chacun sa recette pour inventer des fêtes qui ressemblent à leurs habitants et les rassemblent dans la convivialité. Soutenues par la Ville d'un point de vue logistique, notamment en fournissant tables et chaises, mais aussi en offrant les apéritifs, ces moments de partage contribuent aux rencontres entre anciens et nouveaux habitants et au dialogue intergénérationnel.

Frontignan plage : samedi 3 juin - 19h, apéritif, suivi d'un repas tiré du sac avec animation musicale - parking de la Maison du tourisme et de la plaisance

Lièrles / Félibre : samedi 17 juin - matin et après-midi, animations en collaboration avec le service jeunesse et la maison de retraite des Muscates ; 12h, apéritif, suivi du repas partagé, barbecue, et animations - avenue Mermoz, espace vert derrière Tennis Club

Vignaux / Europe : samedi 10 juin - 19h, apéritif et repas tiré du sac - square de la rue de Grenache

Près Saint-Martin : samedi 17 juin - 9 à 12h, vide-grenier ; 17h, concours de pétanque et de belote ; 19h, apéritif et brasucade, repas partagé avec animation musicale - rue Industrie

Mas de Chave : vendredi 23 juin - 18h30, apéritif et repas partagé, en musique - rue des Pivoines

Crozes / Pielles : vendredi 7 juillet - 18h30, apéritif, suivi d'un repas moules-frites - école des Crozes

Terres Blanches : samedi 29 juillet - parking avenue Jean-Moulin

Barnier : samedi 16 septembre - 17h, activités pour les enfants, pétanque ; 18h30, apéritif suivi du repas tiré du sac - rues Frères-Lumière et Charles-Cros

Le budget présenté aux conseils de quartiers

Du 28 février au 9 mars, le maire et/ou sa première adjointe, Claudie Minguez, accompagnés de Jean-Louis Bonneric, maire-adjoint délégué à la citoyenneté et aux comités de quartier et de l'élue référente de chaque conseil de quartier, ont rencontré tous les conseils en présence de leur président.e. L'occasion d'échanger sur le budget communal, sur les actions menées et les projets en cours ou à venir dans chaque secteur. Au total, 125 personnes ont participé à ces réunions citoyennes au cours desquelles les impôts locaux ont largement été expliqués et les questions de voirie tout aussi largement débattues.

Vos prochains rendez-vous

Frontignan plage
Prochaine date à confirmer.



La Peyrade / Méreville
Prochaine date à confirmer.



Mas de Chave
Prochaine date à confirmer.



Lierles / Félibre
Prochaine date à confirmer.



Près Saint-Martin

Le 8 juin de 18h30 à 20h au club house de la salle de sport Henri-Ferrari.
(réunion ouverte à tous)



Les Vignaux / Europe
Prochaine date à confirmer.



Terres Blanches
Prochaine date à confirmer.



Cœur de Ville / A. France
Prochaine date à confirmer.



Crozes / Pielles
Prochaine date à confirmer.



Carrières / Les Deux Pins
Prochaine date à confirmer.



Barnier
Le 14 juin à 19h au restaurant le Barnier
(réunion des membres du conseil)



2017 12 JUN
au 2 JUILLET

FIRN

Cinéma • BD • Littérature

FRONTIGNAN



Illustration : Angelo Di Marco (1927-2016) Le tueur des spans, in *Nouveau Dériveur*, Septembre 1984

Travaux.com



20^e édition FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU ROMAN NOIR

12 JUN > 2 JUIL : 20 JOURS-20 ÉVÉNEMENTS
30 JUN > 2 JUIL : 50 AUTEURS DE 20 PAYS
FIRN-FRONTIGNAN.FR - 04 67 18 54 92



6 Pieds Sous Terre



enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00, fax 04 67 18 51 06. www.frontignan.fr. Directeur de la publication : Pierre Bouldoire. Rédaction et photos : Direction communication, Marion Ricard, Stéphane Masson. Maquette : Delphine Bonnet. Mise en page : Julie Jourdan. Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Soulié Imprimeur.



MÊME SI VOUS AVEZ APOSSÉ SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES L'AUTOCOLLANT «STOP PUB» ÉDITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, VOUS DEVEZ RECEVOIR VOTRE MAGAZINE ENVILLE. SI CE N'ÉTAIT PAS LE CAS, CONTACTEZ-NOUS.